

## [L1] CAVEJ ou CNED/CAVEJ

Par **lapanne**, le **22/06/2009** à **16:06**

Bonjour à tous,

Bon, je vais commencer une Licence de droit l'année prochaine. Je me suis renseigné sur les 2 moyens :

- Soit le CAVEJ : Prix environ 540€
- Soit le CNED/CAVEJ : Prix de 560€ environ

La première différence, c'est que dans le cas du CAVEJ, il faut aller chercher les cours sur Paris.

La seconde, et la plus importante à mes yeux, c'est que les corrigés sont effectués dans le premier cas par les enseignants de Paris 1 et dans le second cas, par les enseignants du CNED.

Quelqu'un a-t-il des retours sur la fiabilité/sérieux/qualité des 2 options ?

Merci !

Par **mathou**, le **22/06/2009** à **16:44**

Bonjour,

J'ai suivi ma deuxième année par le biais du CNED/CAVEJ et je n'ai eu aucun problème. Les annotations des correcteurs sur les devoirs étaient détaillées et claires, il est possible de les joindre par téléphone et par mail. D'ailleurs il me semble que des enseignants de Paris I sont aussi au CNED. Enfin il n'y a aucune différence dans les corrigés, pour moi ( je parle à la fois des corrigés portés sur les copies et du petit corrigé dactylographié ).

La seule différence entre le CNED/CAVEJ et le CAVEJ, ce sont les conférences données par le CAVEJ le samedi et l'obligation de rendre les devoirs.

Le CNED/CAVEJ est fait pour les personnes qui ne peuvent se rendre dans les locaux du CAVEJ, parce qu'elles habitent très loin, pour des impératifs personnels ( maladie, famille, travail ) ou pour celles qui ne peuvent/savent pas travailler seules à distance.

Maintenant, il n'y a pas que le CAVEJ, plusieurs facs ont leur propre service d'enseignement

à distance.

Pour une première année, ce serait peut-être mieux si tu as les moyens d'être en présentiel ou d'assister une fois par semaine aux conférences. Si tu n'as pas l'habitude du travail universitaire et / ou du droit, ça risque d'être difficile.

Par **lapanne**, le **22/06/2009** à **16:52**

J'ai fait un BTS par le CNED et j'ai un DEUG de Math donc j'ai un p'tit aperçu par contre, le

droit, je connais pas Image not found or type unknown

Bon, je passerais par le CNED alors, j'envoie le dossier pour l'inscription administrative là !

Sans indiscretion, tu as poussé jusqu'au M1 avec le CAVEJ/CNED ?

Qu'as-tu réussi à faire avec ce cursus ?

:)

EDIT : je viens de voir ton profil Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **22/06/2009** à **16:53**

Et voui, ce sont les mêmes cours !

Par ailleurs, peu importe à quelle université on est rattaché, ce seront les mêmes cours, les mêmes devoirs, les mêmes profs et les mêmes examens.

;)

C'était la petite chose à savoir Image not found or type unknown

J'ai passé ma maîtrise avec le CAVEJ et j'ai été satisfaite de la mise en oeuvre des cours : on aurait presque pu s'y croire grâce aux forums et groupes de travail.

Par **mathou**, le **22/06/2009** à **17:06**

[quote:2iaaga0i]J'ai fait un BTS par le CNED et j'ai un DEUG de Math donc j'ai un p'tit aperçu

par contre, le droit, je connais pas Image not found or type unknown [/quote:2iaaga0i]

Le risque avec le droit en fait, c'est que c'est une matière complexe et très, très large. Donc ceux qui n'ont pas déjà un peu d'expérience peuvent se laisser prendre et travailler tout le temps, en se disant qu'ils ne savent pas assez, qu'il faut approfondir, qu'ils doivent compléter... Me connaissant, si j'avais commencé directement l'enseignement à distance en

L1, j'en aurais fait partie Image not found or type unknown Mais si tu as un travail à côté ou des obligations, tu peux équilibrer.

[quote:2iaaga0i]Sans indiscretion, tu as poussé jusqu'au M1 avec le CAVEJ/CNED ?

Qu'as-tu réussi à faire avec ce cursus ?[/quote:2iaaga0i]

Je te réponds tout de même Image not found or type unknown Je n'ai fait que la L2 à distance, pour des raisons de santé. J'ai intégré la fac de Nancy en L3, j'y ai suivi un M1 de droit privé, un M2 de droit privé recherche, et cette année un M2 pro droit notarial. Mais à l'époque où j'étais au CNED/CAVEJ, j'avais entendu de bons échos sur les M1 qu'ils proposaient. Tu penses aller jusqu'au M1 chez eux ?

Par **Iapanne**, le **22/06/2009** à **17:22**

Je sais pas trop, j'ai monté ce projet suite à un presque licenciement mais la donne a changé et ma boîte souhaite me conserver.

Je souhaite tout de même commencer ce cursus donc je vais faire la première année par correspondance, histoire de mettre un max de blé de côté et ensuite voir pour les prochaines années. J'avance au coup par coup.

:lol:

Après, secrètement, je rêve d'intégrer l'ENM mais bon, c'est encore trop loin Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **23/06/2009** à **09:25**

Alley, c'est tout à fait faisable en travaillant à côté.

Evidemment, seul, ça relève de la gageure.

Si tu veux, j'ai les cours de L1 retranscrits mais qui datent de 2007. Ca peut toujours servir ;)

Image not found or type unknown

Contacte-moi par MP si tu les veux (je vais pas y penser autrement).

Par **lapanne**, le **24/06/2009** à **10:10**

:o

Ouep je vais essayer de pas rester seul Image not found or type unknown

Internet, j'ai des potes dans le droit et je vais essayer d'aller à des cours magistraux avec la

Fac de Toulouse. Enfin, on verra bien Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **20/07/2009** à **13:39**

Dans le cadre des topics sur le CAVEJ et pour éviter de flooder en créant d'autres sujets ...

HE OUI !! La sentence est tombée !!

J'avais donc suivi mon M1 via le Cavej. J'ai postulé en M2 cette année et j'ai été refusée à Paris 1 pour "manque de place". J'ai pu remarquer que, dans ma lettre de motivation manuscrite qui m'a été rendue, le fait que j'ai suivi mes cours à la Sorbonne/Cavej avait été souligné au crayon.

Conclusion peut être hâtive :

Mon dossier a été placé dans les "bouches-trous" et le fait que j'ai suivi mes cours à distance a été un facteur de cette décision.

;)

Je ne suis pas fâchée, mais il est intéressant de le noter Image not found or type unknown

Tshuss

Kem

Par **lapanne**, le **04/08/2009** à **08:50**

:oops:

Je rebondis (oui un mois plus tard Image not found or type unknown).

J'ai lu -je ne sais où- qu'un diplôme CNED/CAVEJ ne "valait" pas autant qu'un diplôme en présentiel. Que l'équivalence était de type 13 CNED/CAVEJ = 10 Sorbonne.

A voir c'est une LU ou pas. As-tu pu t'inscrire dans un autre M2 ?

A+

Lapanne

Par **Kem**, le **21/08/2009** à **11:47**

Non, j'ai laissé tombé : il faut admettre, à décharge des directeurs de M2, que j'avais des exigences spéciales dans ma candidature (p.ex. le faire en deux ans pour pouvoir travailler à coté).

Je verrais dans quelques années ... En tous cas, je ne regrette pas d'avoir suivi les cours du

CAVEJ. Sur mon diplôme de maîtrise, c'est SORBONNE qu'il est écrit ! Image not found or type unknown

Par **looser54**, le **26/02/2010** à **00:04**

bonjour à tous,

Je souhaite m inscrire pour la rentrée 2010/2011 en L1 via le CNED/CAVEJ .

Je voulais savoir si je pouvais passer les examens dans un autre centre que Paris car je suis de Nancy.

Merci de votre réponse.

Par **mathou**, le **26/02/2010** à **22:25**

Re-bonsoir,

Le mieux c'est de téléphoner au CAVEJ et de leur poser la question je pense. Normalement en passant par le CNED uniquement, tu peux t'inscrire dans n'importe quelle fac, mais il faut vérifier que le programme soit bien le même.

Par **Sarnico2106**, le **01/01/2013** à **09:42**

Bonjour kem!

Tout d abord bonne année 2013!

Pour soucis administratifs, je viens de recevoir seulement maintenant les cours de L1 droit du

cned...

Avec mon boulot + la petite famille, dur dur de retranscrire sans être à la bourre c est Pkoi si ça ne t embête pas je serais très intéressée par ta proposition pour des cours retranscrits de 2007.

Mille mercis et à bientôt

Cdlmt

Sarah

Par **MIREILLE**, le **27/02/2013** à **02:45**

Bonjour les juristes,

Je suis retraitée du Ministère de la Justice et habite Nice mais je ne peux plus me déplacer comme avant pour monter à la fac de droit de nice. Pouvez-vous me dire si les cours du CAVEJ sont intéressants pour REFAIRE UNE DEUXIEME ANNEE DE DROIT; Le reste, c'est à dire capacité en droit et L1 droit j'avais tout fait en travaillant. On me dit que pour CAVEJ il faut rendre des devoirs régulièrement et ASSISTER A DES CONFERENCES SUR PARIS SORBONNE; oK, mais ces conférences sont-elles obligatoires ou peuvent-elles être transmises par vidéo\_conférences.C'est normal aussi de passer les examens à Paris et ce n'est pas recommandé de s'inscrire à la fac de NICE car pour la deuxième année les cours ne sont pas les mêmes, les profs aussi et ils veulent leurs cours. Le programme a l'air moins lourd avec le cavej. Par la suite si j'arrive à avoir ma licence, j'aimerais me réinscrire à la fac de NICE EN MASTER 1 et2 de droit criminel car ça me plait. Mais pour le moment j'aimerais bien qu'un de vous me dise comment le CAVEJ procède et les cours sur MP 3 ? je n'ai pas peur de la paperasse mais avec les TD il faut prendre aussi le temps d'étudier. Merci de me conseiller au mieux car on me dit qu'avec le CNED juridique ce serait pareil (mieux ou non ?). Bon courage à tous. MIREILLE